

À la rencontre de Yann Le Bossé...

L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITÉS : REGARDS CROISÉS SUR LA RECHERCHE, LA PRATIQUE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET LA FORMATION

Entretien réalisé par Michaël DUSSAULT, doctorant en sciences de l'orientation à l'Université Laval, avec Yann LE BOSSÉ (sur la photo), professeur titulaire au Département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval



N.B. Le texte présenté ici est une synthèse de l'entretien réalisé avec le professeur Yann Le Bossé.

1. LA NOTION D'EMPOWERMENT : QUELQUES CONSIDÉRATIONS AU REGARD DU CHEMINEMENT UNIVERSITAIRE ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE DU CHERCHEUR

Michaël Dussault (M.D.) : Tout d'abord, considérant votre formation initiale en psychologie, comment en êtes-vous venu à « choisir » les sciences de l'orientation comme lieu d'investissement professionnel?

Yan Le Bossé (Y.L.B.) : En fait, ce sont plutôt les sciences de l'orientation qui m'ont « choisi ». J'ai évolué de la psychologie vers la psychosociologie, une psychosociologie nord-américaine qu'on appelle la psychologie communautaire. Je me suis spécialisé dans ce champ disciplinaire parce que je n'étais pas satisfait des modèles enseignés et privilégiés par la psychologie classique, essentiellement parce que c'était trop centré sur la personne. Les contextes n'étaient pas vraiment pris en considération, comme si les phénomènes sociaux n'avaient aucune incidence sur les capacités d'adaptation des personnes. J'étais intéressé par tout ce qui intégrait des dimensions « extra-individuelles » et l'idée que les gens qui éprouvaient des difficultés puissent rencontrer des sources de soutien en dehors des professionnels m'intéressait. Par la suite, je me suis penché sur plusieurs auteurs passionnés qui remettaient justement en question la façon dont on définissait la santé mentale, l'équilibre et l'adaptation. C'est à ce moment que j'ai trouvé mon champ d'intérêt. Une fois mes

études de doctorat terminées, j'ai vu un poste en psychosociologie de l'adulte au travail, alors j'ai postulé, j'ai obtenu le poste et c'est de cette manière que je me suis retrouvé en sciences de l'orientation.

M.D. : Et qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à la notion d'empowerment dans le cadre de vos travaux de recherche?

Y.L.B. : C'est arrivé à la fin de mes études de maîtrise. En fait, j'avais fait une maîtrise sur la façon dont les médecins accueillaient les femmes violentées. Et on voyait qu'ils étaient généralement peu réceptifs aux difficultés particulières de ces femmes et que très souvent, cela contribuait à augmenter le problème. De ce fait, j'ai beaucoup lu sur la question de la victimisation et j'ai découvert un auteur (Julian Rappaport) qui traitait de la notion d'empowerment. Quand j'ai lu ce texte¹, cela m'a frappé comme une évidence, comme une piste intéressante à envisager. L'auteur faisait appel aux nouveaux chercheurs afin de développer des connaissances sur le sujet. Il fallait savoir, par exemple, de quelles manières ce phénomène se manifestait. Comment pouvait-on contribuer à le (re)produire? Comment cela pourrait être une éventuelle solution pour les pratiques sociales? Je me suis

¹ Rappaport, J. (1981). In praise of paradox: A social policy of empowerment over prevention. *American Journal of Community Psychology*, 9(1), 1-25.

dit que ce champ de recherche me concernait et c'est dans cette foulée que j'ai entrepris mes études de doctorat.

M.D. : Selon les contextes où elle est utilisée, la notion d'empowerment peut désigner un gain de pouvoir ou encore référer à l'acquisition d'un plus grand contrôle sur les choses que les individus considèrent importantes. Est-ce que d'autres dimensions peuvent servir à définir cette notion?

Y.L.B. : La notion d'empowerment recouvre plusieurs sens dont certains n'ont rien à voir avec celui qu'on lui attribue dans les pratiques sociales. Ce terme a été traduit, par exemple, par « autonomisation », « responsabilisation », « capacitation », etc. C'est le passage d'un sentiment d'impuissance, d'une incapacité perçue et concrète à agir, au sentiment d'une plus grande possibilité de réguler les événements importants de sa réalité quotidienne. Ce qu'il a de révolutionnaire dans la notion d'empowerment c'est que la définition de ce qui fait problème et des solutions envisageables repose sur une négociation avec les personnes concernées et non sur la seule base d'un « diagnostic ». Il s'agit d'un changement de paradigme en ce sens où c'est la fin de la toute-puissance de l'expertise professionnelle².

M.D. : Quel est le processus par lequel vous en êtes venu à traduire la notion d'empowerment par « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA) ?

Y.L.B. : C'est plus qu'une traduction, c'est un recentrage. Je ne pouvais plus continuer à travailler avec la notion d'empowerment. Sur le plan théorique, quand un terme a trop de sens, il finit par ne plus en avoir aucun. Il fallait donc trouver une formulation qui soit à la fois plus proche de la réalité et plus au cœur du phénomène lui-même. Nous en sommes arrivés à la notion de « développement du pouvoir d'agir » après une analyse exhaustive de la littérature et en regardant les points communs des différentes conceptions de l'empowerment. Nous avons dégagé cinq composantes

² C'est-à-dire qu'aucun problème ne peut être défini correctement du seul fait de l'expertise du professionnel. Il s'agit donc de mettre à contribution l'expertise expérientielle des personnes accompagnées et de sélectionner avec elles les pistes de solutions qu'elles considèrent viables pour avoir plus de contrôle sur la conduite du changement auquel elles aspirent.

importantes³ qui nous amenaient à considérer qu'il s'agissait de pouvoir agir là où le contexte et la situation semblaient donner l'impression qu'il n'y avait plus rien de possible.

On aurait pu aussi traduire la notion d'empowerment par « développement de la possibilité d'agir ». Toutefois, le terme « possibilité » évoque une réalité plus ambiguë parce qu'elle peut conduire à faire l'impasse sur les dimensions structurelles du changement visé en se contentant de « faire avec » les ressources disponibles dans la situation initiale. Dans la notion de « pouvoir », il y a vraiment l'idée que lorsque les changements structurels sont nécessaires, il faut pouvoir agir sur ces derniers, ce qui réunit à la fois les ressources du milieu et les capacités personnelles des acteurs.

M.D. : En vous inspirant de cette approche (DPA), quels sont les défis (ex. sur le plan conceptuel et méthodologique) que vous avez rencontrés jusqu'à maintenant dans vos travaux de recherche?

Y.L.B. : Il y a trois grands volets dans la recherche sur le DPA. Le premier, c'est le volet « fondamental ». C'est-à-dire qu'on sait que ce phénomène existe indépendamment de toute intervention professionnelle. Dans la vie de tous les jours, tout le monde exerce une forme de pouvoir d'agir sur de nombreux aspects de sa réalité. On sait, par ailleurs, que dans certaines situations qui comportent en elles-mêmes un fort potentiel d'impuissance perçue et concrète, certaines personnes parviennent à réunir les conditions nécessaires à la restauration de leur pouvoir d'agir personnel ou collectif. Toutefois, on sait très peu de choses sur la manière dont cela se passe⁴. Donc, la première des difficultés consiste à mieux documenter ce phénomène-là. Actuellement, Le Laboratoire de Recherche sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (LADPA) conduit une étude, auprès de 20 personnes dont le parcours de vie illustre ce passage apparemment autonome entre impuissance vécue et développement d'un pouvoir d'agir manifeste.

³ Le Bossé, Y. (2003). « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.

⁴ Par exemple, comment des gens qui se trouvent dans des situations très incapacitantes arrivent-ils non seulement à s'affranchir de leurs difficultés ponctuelles, mais à en tirer des enseignements durables qui leur permettent de dépasser de nombreux obstacles par la suite?

Ensuite, il y a le volet « empirique » qui consiste à essayer de recueillir des données précises sur la manière de repérer les manifestations concrètes de DPA. À titre d'exemple, nous avons fait une étude sur les impacts pour essayer de voir à quoi ressemble quelqu'un qui vit du DPA. La difficulté méthodologique c'est que le DPA prend des formes différentes selon les contextes⁵. On ne peut donc pas faire des études sur le DPA avec des visées généralistes ou avec des prétentions d'universalité. C'est à la fois un problème et un défi très intéressant qui nous conduit à devoir lire les données en tenant systématiquement compte du contexte dans lequel elles sont observées et d'en tirer des enseignements sur la nature du DPA même si les observations recueillies peuvent prendre des apparences très différentes.

Enfin, le troisième volet concerne l'« application ». Une fois que nous comprenons mieux en quoi consistent le DPA et les avantages potentiels de son application au champ des pratiques sociales, nous pouvons essayer de créer les conditions qui favorisent son émergence. C'est dans cette logique que nous avons développé une grille d'analyse des pratiques qui conduit à appréhender les pratiques sociales d'une façon qui contribue au DPA des personnes accompagnées. Nous avons plus précisément développé une modélisation qui repose sur quatre axes⁶ que nous avons testé

⁵ Pour illustrer cela, il est possible de se référer à une recherche qui avait été menée auprès d'une communauté protestante, aux États-Unis. En restant en observation participante dans le milieu durant un an et demi, les auteurs avaient essayé de déterminer qui était perçu comme ayant le plus de pouvoir d'agir dans la communauté. Ils se sont aperçus qu'il s'agissait des membres de la communauté qui étaient considérées comme ayant abandonné toute volonté de pouvoir pour s'en remettre uniquement à la volonté de Dieu. Curieusement les personnes qui avaient le plus de pouvoir étaient, en fait, celles qui avaient complètement abandonné la notion de pouvoir. Cela montre bien que le pouvoir d'agir s'observe très différemment selon le contexte et les personnes concernées. Voici la référence complète : Maton, K.-I. et Rappaport, J. (1984). "Empowerment in a Religious Setting: A Multivariate Investigation", *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 37-72.

⁶ 1) L'adoption de l'unité d'analyse « acteurs en contexte », 2) la négociation de la définition du problème et des solutions avec les personnes

auprès des praticiens dans plusieurs endroits en Europe et au Québec. Nous essayons également de développer des outils pour aider les praticiens à développer leur propre pouvoir d'agir face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur profession. C'est une formation qui passe par l'apprentissage expérientiel. Lorsqu'on contribue à créer les conditions qui favorisent le DPA d'un professionnel, cela lui donne l'occasion de tirer ses propres enseignements. Par la suite, il s'agit de développer des outils susceptibles d'aider concrètement les praticiens à favoriser ce cheminement expérientiel auprès des personnes qu'ils accompagnent. Ce sont donc les trois grands volets de la recherche sur le DPA.

2. L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DPA ET LA PRATIQUE DE L'INTERVENTION SOCIALE

M.D. : Dans le champ des pratiques sociales et plus spécifiquement dans celui des sciences de l'orientation, quel éclairage particulier apporte la notion de DPA?

Y.L.B. : Je crois que ce qui est le plus contributeur c'est qu'il s'agit d'une notion qui oblige à s'intéresser à l'interaction, ce qui amène à changer d'unité d'analyse. On ne peut plus réfléchir à l'orientation en terme strictement individuel parce qu'on sait à quel point les contextes jouent un rôle important. On ne peut pas non plus réfléchir à l'orientation en terme uniquement structurel parce qu'on sait que les profils personnels jouent un rôle aussi important. On s'intéresse donc à la manière dont l'individuel s'articule avec le structurel⁷.

M.D. : Concrètement, comment une approche centrée sur le DPA peut-elle soutenir les praticiens de l'orientation qui ont pour mission d'accompagner les travailleuses et les

concernées, 3) la prise en compte des contextes d'application (ex. institutionnel) et 4) l'introduction d'une démarche de conscientisation.

⁷ Par exemple, la question générale : « Comment les forces individuelles et structurelles interagissent-elles ensemble dans une démarche d'orientation ? » se traduit par une formulation beaucoup plus concrète du type : « Quels sont les composantes individuelles et structurelles qui font obstacle au DPA des personnes accompagnées (ou qui font l'objet d'une étude) ici et maintenant ? ».

travailleurs dans leur recherche d'une situation socioprofessionnelle « conciliable avec leurs aspirations »?

Y.L.B. : Il s'agit de partir de leurs aspirations, mais de les négocier. C'est-à-dire que l'avantage de cette approche c'est qu'elle n'appréhende jamais l'individu comme une entité isolée, mais va plutôt s'intéresser à l'ensemble des éléments qui contribuent à la situation qui fait l'objet d'une démarche de changement. Par ailleurs, on part toujours d'une définition concrète du changement visé. Ainsi, dans le domaine des sciences de l'orientation, on va prioritairement s'intéresser à la manière dont l'individu définit son « problème ». Du point de vue de cette approche, on ne peut considérer à l'avance qu'un élève de secondaire cinq qui n'a aucune idée de son avenir professionnel a forcément un « problème ». C'est la même chose avec les personnes qui participent à des programmes de réinsertion. Avec l'approche centrée sur le DPA, nous les abordons en leur posant la question : quel problème d'insertion ou d'orientation avez-vous et sous quelle forme se présente-t-il? Et les problèmes vont toujours se présenter, quand ils existent, sous des formes totalement différentes selon les contextes et les individus. Cela montre qu'il est possible pour le CO de recréer une démarche d'orientation complètement originale avec chacun en négociant constamment une définition de ce qui pose problème aux personnes accompagnées ou aux participants à une étude.

D'une certaine manière, en sciences de l'orientation, on fait implicitement le postulat que les individus ont « besoin » d'orientation, qu'ils sont en quelque sorte « désorientés ». Dans l'approche centrée sur le DPA, on considère que personne n'est désorienté. Comme tous les autres « problèmes sociaux », la question de l'orientation professionnelle est plutôt abordée ici comme une réalité dynamique au sein de laquelle se côtoient différents enjeux sociaux, professionnels et personnels. Concrètement, cet angle d'analyse conduit à aborder la question de l'orientation comme un objet de négociation entre des groupes ayant des enjeux et des prérogatives différents.

C'est par une analyse très microsociale qu'on arrive à voir ce qui est possible *ici et maintenant*, compte tenu des ressources personnelles ou collectives des personnes accompagnées qui sont d'ores et déjà mobilisables et des caractéristiques actuelles de la situation. L'intervention centrée sur le DPA

consiste donc en partie à bien identifier les ressources nécessaires au changement visé et à contribuer à trouver les moyens de les obtenir.

M.D. : Considérant par ailleurs que la notion de contexte demeure très importante, existe-t-il des conditions qui rendent difficile la mise en place d'interventions inspirées de cette approche?

Y.L.B. : Nous avons eu l'occasion de tester l'outil d'analyse avec lequel nous travaillons auprès de différentes clientèles et dans différents contextes. Au départ, je faisais l'hypothèse que la finalité du DPA serait plus délicate à appliquer dans les contextes d'autorité (ex. mandats de protection de la jeunesse). Toutefois, l'expérience montre que même dans un contexte où il y a beaucoup de restrictions structurelles, le simple fait que la personne ait l'opportunité de négocier la définition du problème et des solutions permet de dégager plus de marge de manœuvre dans la manière de rencontrer les objectifs de l'intervention. Donc, il semblerait bien, qu'en fait, il n'y ait pas de domaine dans lequel cette approche serait *a priori* inapplicable, du moins, je n'en connais pas pour le moment.

3. L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DPA ET LA FORMATION INITIALE DES CO ET DES INTERVENANTS SOCIAUX

M.D. : Comment les filières de formation en sciences de l'orientation et dans les domaines connexes pourraient-elles mieux initier et sensibiliser leurs étudiants à intervenir selon une approche centrée sur le DPA?

Y.L.B. : Si on cessait de prendre les étudiants pour des « cruches », c'est-à-dire des espaces fermés et vides qu'il faut remplir avec des connaissances, je crois que cela constituerait un premier pas dans la bonne direction. Si on faisait en sorte que les étudiants soient appréhendés dès le départ comme des gens qui possèdent des connaissances, si on les aidait à les articuler avec les connaissances qu'on leur apporte, si on faisait en sorte de leur donner plus de contrôle sur ce qui est important pour eux au sein de leur formation et si on travaillait à développer leur propre pouvoir d'agir au sein même de leur formation, on ferait un grand pas dans la préparation de ces intervenants. Par ailleurs, il ne s'agit pas forcément de développer des enseignements sur le DPA, mais bien de se poser la question du DPA comme

finalité de l'enseignement. Cela consiste à augmenter les marges de manœuvre des étudiants dans leur cheminement, à augmenter leur pouvoir d'agir au niveau de la conception et du déroulement des formations et à augmenter leurs capacités à travailler de façon réflexive sur leur propre expérience afin que celle-ci puisse prendre la forme d'un savoir expérientiel articulé.

Dans un article qui paraîtra l'année prochaine, on suggère que les écoles de formation qui souhaiteraient travailler au DPA devraient aussi permettre aux étudiants d'agir collectivement sur certains aspects de la vie en société qu'ils souhaitent voir changer. Il serait ainsi possible d'imaginer des coalitions d'étudiants en sciences de l'orientation obtenant des crédits de cours en faisant des représentations dans les commissions parlementaires ou en intervenant auprès des commissions scolaires sur les programmes d'orientation. Ils pourraient aussi incarner un « groupe de pression » agissant sur les structures et les ressources nécessaires à la réalisation de leur profession de manière optimale pour les personnes qu'ils accompagnent. La formation des étudiants en sciences de l'orientation pourrait ainsi constituer une opportunité de faire l'expérience du développement d'un pouvoir d'agir collectif. Au fur et à mesure de la formation, ils seraient naturellement conduits à adopter une posture professionnelle qui leur permettrait de contribuer concrètement à « changer le monde au quotidien » dans le cadre de leurs futures activités professionnelles. Sur le plan structurel, tous les professionnels de la relation d'aide sont placés dans une position d'intermédiaire qui leur confère la possibilité d'être des agents de changements très efficaces. Malheureusement, leur formation a plus tendance à favoriser le développement d'une posture professionnelle fondée sur la survalorisation des compétences techniques et le monopole de l'expertise.

4. L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DPA : QUELQUES CONSIDÉRATIONS POUR LE FUTUR

M.D. : À la suite des éléments abordés dans le cadre de cet entretien et considérant l'état actuel des connaissances rattachées à la notion de DPA, quelle orientation souhaitez-vous donner à vos travaux au cours des prochaines années?

Y.L.B. : Ces dernières années, je me suis beaucoup consacré au transfert des connaissances et à la formation des praticiens. D'ailleurs, il vient de se créer, en France, une association nationale de formateurs centrés sur le DPA. L'année prochaine, nous allons lancer un programme de formation de trois ans pour une équipe en Belgique qui se chargera, par la suite, de la diffusion de cette approche. Pour l'instant, cela accapare beaucoup de mes énergies parce que c'est toute une démarche structurelle à mettre en place.

Pour le futur, j'aimerais essayer de mieux comprendre fondamentalement comment des individus aux prises avec un sentiment d'impuissance, qui confine au retrait social ou à la désaffiliation comme le soutient Castel, en arrivent à redevenir des acteurs au sein de la société, alors que la situation objective n'a pas véritablement changé, mais qui n'est plus vécue comme un drame. On vit cela plutôt comme une opportunité et il y a un changement de posture qui se fait, un changement du rapport à l'action. C'est un phénomène qui, sur plan intellectuel, est vraiment fascinant. Comment est-ce que ce rapport à l'action se modifie? Pourquoi cette modification parfois radicale entraîne-t-elle un repositionnement assez stable dans le temps? Ce sont des questions qu'il faudrait pouvoir étudier.

Sur le plan de la recherche, je m'intéresse aussi à la manière dont les processus cognitifs en jeu interagissent avec les phénomènes sociaux. Dans le cadre de ma sabbatique, je compte aller étudier le développement du pouvoir d'agir des aborigènes d'Australie. Ce qui m'intéresse c'est de voir comment un groupe, structurellement en situation d'impuissance pour des raisons culturelles et historiques, arrive à réaliser un changement de posture par rapport à leur situation. Ce changement de posture fait que, d'un seul coup, les aborigènes, qui étaient considérés comme des citoyens de seconde zone, redeviennent fiers de ce qu'ils sont. Ils redeviennent capables de se mobiliser et de développer une conception particulière de leur pouvoir d'agir collectif. Ce phénomène semble se développer en Australie, donc j'ai envie d'aller aux premières loges pour constater comment cela se passe.

